

# GARDOUCH ACTUALITES

## LE MOT DU MAIRE...

### DATES A RETENIR

#### Samedi 26 avril

Foot : GOC 2 - Lespinasse 2, 18 h 30  
GOC 1 - les Pradettes 1, 20 h 30

#### Jeudi, 1<sup>er</sup> mai

7<sup>ème</sup> Ronde du Muguet à pied, à cheval, en VTT, en direction du Bois Barrat et de Vieilleville. Rendez-vous à partir de 8 h 30 place F. Mitterrand

#### Dimanche 4 mai

Pétanque : Mounjetado : Café des Sports à 12 h 30 ; puis concours en doublette

#### Jeudi 8 mai

Pétanque : Grand concours en doublette

#### Dimanche 11 mai

Foot : GOC 1 - Venerque 1, 15 h

#### Dimanche 22 juin

GOC 1 - Aussonne E2, 15 h

#### Jeudi 26 juin

Audition de l'école de musique : 20 h, à la maison des associations

#### Dimanche 29 juin

Foire à la brocante de la Saint Jean : 8 h 30 - 18 h.

Concert en plein air dans le cadre du Festival Déodat de Séverac : 17 h 30



Le Conseil Municipal, réuni le 27 mars 2003 pour l'examen du Budget Primitif, a décidé, sur ma proposition, de poursuivre les axes forts de sa politique en faveur de l'éducation, de l'équipement, de l'aménagement et de l'entretien des biens communaux.

Aménagement, à l'école, de deux salles de restauration et d'une cuisine moderne attenante, poursuite des travaux sur les voies communales, aide aux personnes, actions en faveur de l'environnement sont les axes retenus.

Dans le contexte actuel qui pèse lourdement sur les finances locales en particulier du fait de la non reconduction par l'actuel gouvernement des emplois aidés, le Conseil Municipal a été contraint d'augmenter les taux des taxes locales.

Cette décision, difficile à prendre, nous permettra de continuer d'aller de l'avant et de passer le cap.

C'est à quoi l'ensemble de vos élus est attaché.

*François FOURNIER*  
*Maire*

## LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

Le Budget primitif établit les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'année à venir. Il peut être modifié par le budget supplémentaire qui prend en compte le bilan de l'année antérieure (le Compte Administratif)  
Le Budget primitif doit être soumis au vote avant le 31 mars de l'année d'exécution.

Les recettes de la commune émanent pour plus de 87% des impôts et taxes et des participations (Etat et autres collectivités).  
Les dépenses concernent les charges de *personnel*, de *gestion* (école, électricité, combustibles, achats, subventions ...) et *d'équipement*.

Cette année, l'effort supplémentaire demandé aux contribuables se situe, en fonction de l'importance de l'habitation, entre :  
12 et 35 euros pour la taxe d'habitation,  
10 et 55 euros pour la taxe sur le foncier bâti.

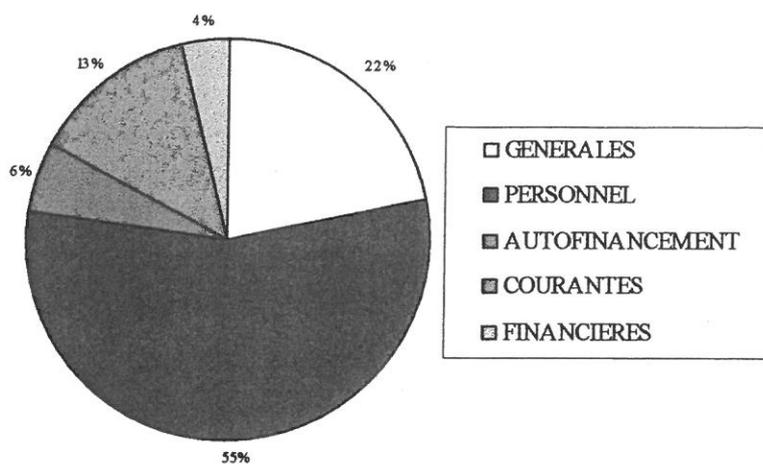
D'une année à l'autre...  
Aide de l'état en matière de personnel  
- 44%

Nos taux demeurent inférieurs aux  
taux moyens départementaux.

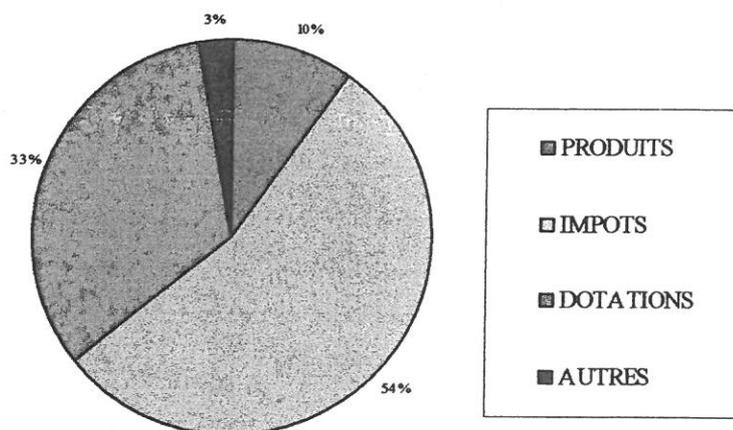
### FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE L' ECOLE

FOURNITURES ( 47€ par élève)	6 580,00 €
SUBVENTION COOPERATIVE	900,00 €
SUBVENTION CLASSE TRANSPLANTEE	1 620,00 €

**REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**



**REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**



**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	580 027 €	580 027€
INVESTISSEMENT	167 827 €	167 827 €

## TRI SELECTIF : que deviennent les déchets à recycler ?



Depuis plus de deux mois, le mercredi matin, la société Onyx, mandatée par le Sivom de Villefranche, vide les caissettes jaunes et vertes. Elle en assure le transport jusqu'à ses entrepôts du quartier de Sesquières à Toulouse.

C'est sous la responsabilité d'Eco emballage que ces différents matériaux sont traités et dirigés dans différentes usines de France et même d'Espagne et d'Italie.

Le verre part en conteneurs à destination de la Verrerie Ouvrière d'Albi. Par contre, les éléments de la caisse jaunes doivent subir un tri manuel qui les sépare en 8 catégories :



NATURE	DESTINATION
Journaux et magazines	Papeterie de Golbey (88)
Petits emballages en carton	Papeterie de Saint Girons (09)
Briques alimentaires	Traitées à Bègles (33)
Flacons et bouteilles plastiques transparents	Traités à : Colmar (68), Novedrate ( Italie), Neufchâteau ( 88) Hostarlic ( Catalogne)
colorés	
opaques	
Boîtes de conserves en acier	Fos (13)
Boîtes et barquettes en alu	Compiègne (60)

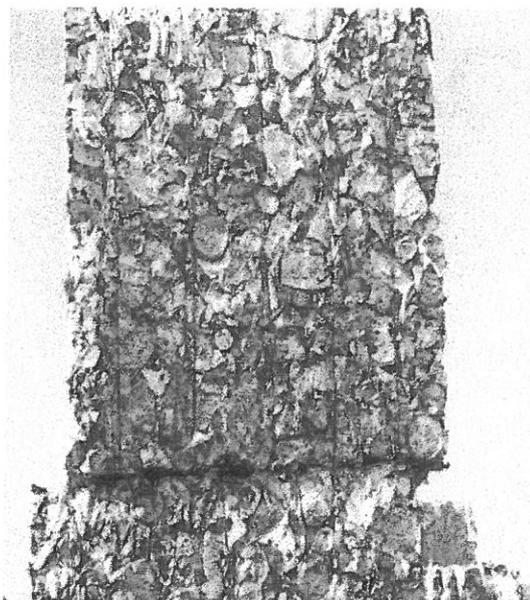


Pour effectuer ce tri, les déchets passent sur un tapis roulant qui avance à 35 m /mn.

Les préposés retiennent d'abord les journaux et magazines puis les autres matériaux qui sont jetés dans des bacs spécifiques.

La cadence est soutenue. Les éléments qui ne répondent pas aux catégories recyclables tombent dans un conteneur à l'extrémité du tapis.

Ils seront brûlés dans l'incinérateur du Mirail et le coût sera facturé au Sivom. Cette masse représente environ 12 % des déchets à recycler.



Pour améliorer ces résultats, il faut se référer au guide du tri. Quelques objets divers sont à proscrire : les petits papiers froissés impossibles à saisir, les films qui emballent les packs d'eau, les films fraîcheurs, les films qui enveloppent les magazines, les sacs plastiques, les sachets (type goûters ou biscuits apéritifs), les barquettes utilisées pour emballer des viandes ou des viennoiseries, les emballages de produits dangereux (médicaments).

Il est également indispensable de ne pas mettre des emballages les uns dans les autres, une bouteille plastique dans une boîte de conserves, après écrasement dans la benne, ne peuvent être séparés

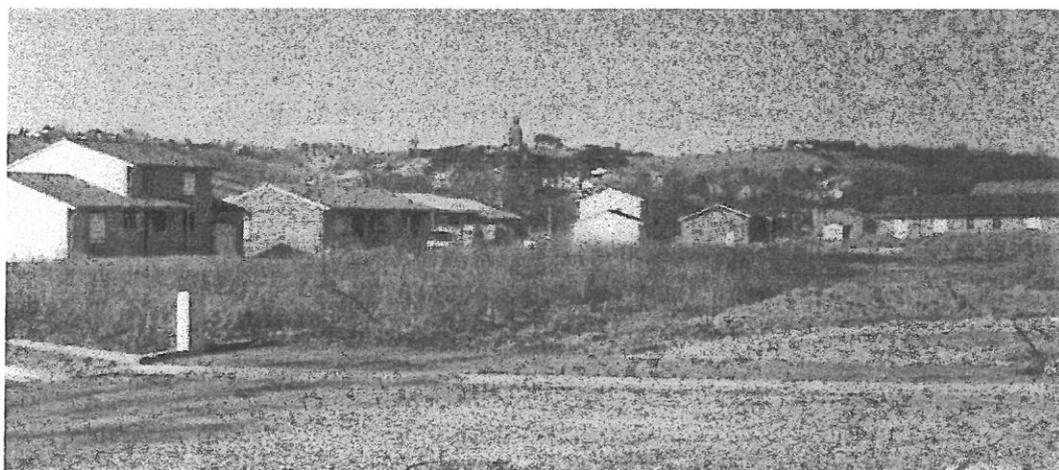
La protection de l'environnement demande que chacun fasse preuve d'esprit de responsabilité.

## QUELQUES INFORMATIONS EN BREF.

**Nouveaux tarifs pour la location des salles communales :** Dans sa séance du 13 mars, le conseil municipal a fixé de nouveaux tarifs :

	Gymnase	Salle F. Mitterrand
<i>Caution</i>	750 €	750 €
<i>Contribuables gardouchois</i>	100 €	80 €
<i>Non gardouchois</i>	750 €	250 €

**Permis de construire :** En 2002, 28 permis ont été attribués dont 17 au lotissement de l'Ecluse. Actuellement, il reste un seul lot à vendre sur les 33 parcelles prévues.



**Restaurant scolaire :** Le projet, préparé par le cabinet d'architecture Glauzy-Siorat de Castanet est prêt et l'autorisation de travaux a été déposée. Il a fait l'objet de nombreux contrôles préalables pour répondre à la réglementation en vigueur. Il sera réalisé dans les locaux de l'école maternelle, alors que l'extension du groupe scolaire permettra de remplacer le préfabriqué et la classe actuelle des petits.

**Aménagements du port :** Ils se poursuivent, l'effacement des réseaux a été réalisé sur le quai Riquet et de nouveaux candélabres et des bornes lumineuses ont été mis en place devant les maisons et avenue du Lauragais depuis l'entrée de l'agglomération jusqu'au lotissement de l'Ecluse. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une restauration du port, menée en collaboration avec les services des Voies Navigables de France.

**Plaques de numérotage des maisons :** Elle sont distribuées depuis bientôt six mois, les personnes qui éprouvaient des difficultés pour les mettre en place ont pu faire appel aux services techniques du village. Elles doivent maintenant être fixées sur la façade ou la clôture en respectant la législation en vigueur, sous peine de sanctions pécuniaires.



**Portage des repas :** Il a été mis en place le 9 décembre. Huit personnes en bénéficient régulièrement. Les repas, transportés dans des « thermorettes », arrivent chauds au domicile des bénéficiaires. Ils sont facturés au prix de revient soit 6 €. Les frais de livraison sont pris en charge par la commune. C'est Guy Miquel, qui, tous les jours, en assure la distribution.

**Ordures ménagères et tri sélectif :** Depuis la mise en place du tri sélectif, la situation de certains conteneurs a été revue. Un emplacement a été aménagé espace F. Mitterrand. Il regroupe les conteneurs qui reçoivent les sacs d'ordures ménagères mais aussi ceux destinés au tri sélectif. Les résidents des rues très étroites comme la rue Traversière, peuvent y porter les déchets triés.

**Appel au civisme:** Dans ces ruelles étroites, le **stationnement des voitures** ne doit en aucun cas empêcher la circulation des véhicules de secours : pompiers et SAMU. De nombreuses places de parking sont disponibles à proximité de la mairie .

Dans le même ordre d' idée, il faut aussi rappeler que **les trottoirs sont réservés aux piétons**. Le stationnement des véhicules y est rigoureusement interdit.

Les espaces verts sont bien agréables, en particulier, espace F. Mitterrand. Il faut que **les enfants respectent les plantations**.

## EN CONSULTANT L'ETAT CIVIL 2002

### *Naissances*

BENOIT	Manon	7 août
BERGES	Louis	25 juillet
BOUCARD	Quentin	28 mai
CHAGOT	Elodie	23 juillet
DUCROS	Mélanie	8 avril
DUFOUR	Hugo	7 mai
ROQUES	Chloë	25 février
RUBIELLA	Lyse	4 janvier

### *Mariages*

LEGENDRE Fabienne et MERCIER Nicolas 31 août

### *Décès*

BARRIEU Jean		10 juin
BATAILLE Marie	Vve RAMADE	26 mai
VILLA Jules		4 janvier